



Retour sur les enseignements de l'évaluation de mise en œuvre de la S3 Bretagne 2014-2020 (janvier 2020)

La S3 une stratégie structurante pour la Région

Les politiques de cohésion menées par l'Union européenne cherchent à **réduire les écarts de développement entre les différentes régions européennes**. Les fonds structurels constituent son principal levier d'action. Afin d'assurer l'allocation efficace de ces fonds, tout en orientant les fonds sur des domaines clés en région, pour la période 2014-2020, il a été demandé aux régions européennes d'élaborer des stratégies régionales d'innovation pour une spécialisation intelligente ou Smart Specialisation Strategy (S3).

Le travail de définition de la S3 pour la période 2014-2020 s'est avéré être une réelle opportunité pour la Région : elle est notamment le socle de la Stratégie d'enseignement supérieur et de recherche (SRESR) et de la Stratégie de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), la « Glaz économie ».

Les objectifs suivants y étaient attachés :

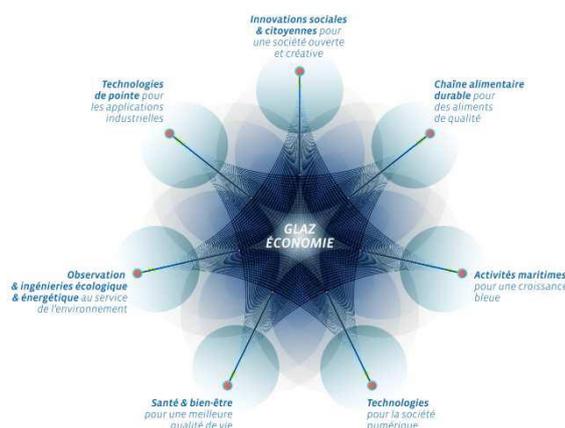
- **partager un cap** : co-construire et insuffler une vision économique, forte pour être fédératrice et opérationnelle pour être engageante ;
- **positionner la Bretagne** : analyser les atouts et les niches de performance et de compétitivité dans l'économie globalisée, définir des domaines d'avenir commun pour la Bretagne et les moyens de concrétiser leur développement.

La S3 constitue ainsi le socle d'intervention de la Région des politiques de recherche et d'innovation, avec pour ambition de positionner la Bretagne dans l'espace européen de recherche et d'innovation :

- une **stratégie globale de soutien à l'innovation** optimisée sur l'ensemble de la chaîne de valeur
- une **priorité des fonds européens**, notamment du FEDER, sur des domaines d'innovation stratégiques (DIS, domaines S3).

La S3 actuelle a été définie en partenariat avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème d'innovation régional autour de 7 Domaines d'Innovation Stratégiques (DIS) :

- innovations sociales et citoyennes pour une société ouverte et créative ;
- chaîne alimentaire durable pour des aliments de qualité ;
- activités maritimes pour une croissance bleue ;
- technologies pour la société numérique ;
- santé et bien-être pour une meilleure qualité de vie ;
- technologies de pointe pour les applications industrielles ;
- observation et ingénieries écologiques et énergétiques au service de l'environnement.



Une évaluation de la S3 en vue de la définition de la future stratégie pour la période 2021-2027

La définition de la S3 et son déploiement régional depuis 2013 ont constitué une première étape majeure du processus de priorisation en Bretagne, qui va se poursuivre sur la période 2021-2027. A ce titre, la Région a engagé un travail d'évaluation afin de dresser un bilan de la mise en œuvre de la S3 actuelle en vue de son actualisation.

Pour cette évaluation, les investigations suivantes ont été menées sur la période allant de juin à décembre 2019 :

- analyses des données de financement de l'innovation de la Région ;
- analyses des documents cadres, des rapports d'activités, diagnostics, données issues d'observatoires (notamment des projets européens) et de la SATT Ouest valorisation... ;
- entretiens avec l'ensemble des acteurs des écosystèmes d'innovation par DIS, consultation écrite ciblée auprès des « opérateurs de la recherche » ;
- animation de groupes de travail par DIS.

Un bilan de la mise en œuvre de la S3 qui met en exergue les investissements importants consentis en matière d'innovation en région Bretagne

Au cours de la période, **plus de 346,4 M€** ont été investis par le Conseil régional, en propre ou dans le cadre du FEDER (50,8 M€) et du CPER, en matière de soutien à l'innovation sur l'ensemble des DIS de la S3 en partenariat étroit avec les autres collectivités bretonnes d'une part et avec l'Etat en région d'autre part (à noter une sous-pondération du DIS innovation sociale et citoyenne).

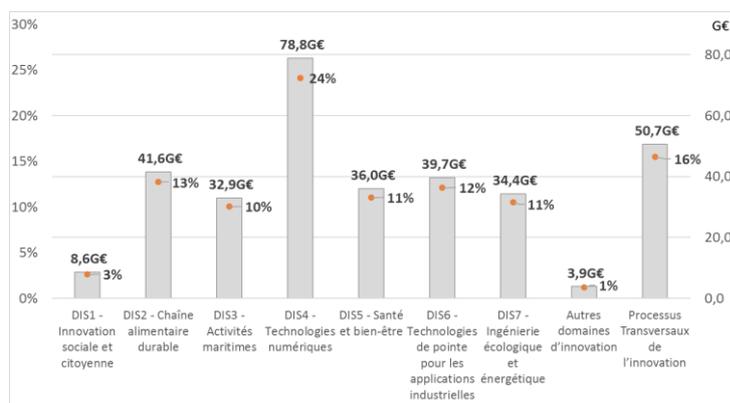


Figure 1 : ventilation par DIS du soutien financier à l'innovation en Bretagne (2015-2019) / Sources : données (SIS, SDENSU, SISESS) du Conseil régional de Bretagne.

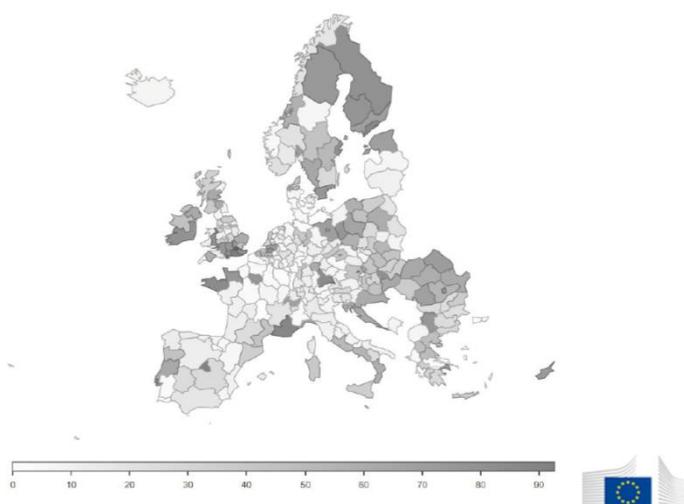


Figure 2 : potentiel des régions européennes dans les technologies de cybersécurité / Sources : données Commission européenne



Une S3 vectrice de structuration en région Bretagne...

L'évaluation a permis de mettre en évidence les **principales réussites et forces** suivantes de la S3 Bretagne :

- **la stratégie a été construite de manière très partenariale** ; elle a donné une orientation sur les grandes priorités thématiques de la Région offrant ainsi un point de mire aux acteurs de la recherche et de l'innovation ;
- **la S3 a structuré les différents soutiens en matière d'innovation de la Région** (fléchage des financements) au profit d'un écosystème breton de RDI très riche et couvrant aujourd'hui, dans plusieurs domaines, un large continuum recherche-innovation-formation;
- **la Bretagne est aujourd'hui reconnue à l'échelle européenne dans de nombreux domaines** : la région est leader ou participe à différents partenariats au sein des plateformes thématiques (Cybersécurité, Biotechnologies marines, Agriculture high-tech, Capteurs intelligents, Traçabilité et big data, Photonique, Technologies médicales, Réseaux intelligents) ;
- la Bretagne dispose à ce jour de **vrais facteurs de différenciation** dans plusieurs domaines : Agri-Agro, activités maritimes, activités numériques... ;
- la S3 est devenue un **support de la contractualisation avec les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche**, ce qui permet de mettre en cohérence les stratégies d'intervention à moyen terme, notamment avec les organismes de recherche.

... qui présente plusieurs axes d'amélioration possibles



L'évaluation a également permis d'identifier les **axes suivants d'amélioration possible** :

- **la S3 est à ce jour très inclusive et l'écosystème de recherche et innovation apparaît plus ou moins riche selon les DIS**;
- **la S3 n'a pas été animée pour tous les DIS**. La mise en œuvre de la S3 ne s'est pas matérialisée par la mise en œuvre de véritable plan d'actions par DIS ;
- **la stratégie partenariale avant tout liée à ce stade à des opportunités de collaborations est progressivement en évolution**, en particulier au niveau des plateformes S3. Ces plateformes marquent la volonté de renforcer les opportunités de projets transnationaux de recherche développement et innovation pour les acteurs régionaux, d'accéder aux financements européens et d'être reconnu à l'échelle européenne ;
- **l'impact de la S3 sur la valorisation et le transfert technologique gagnerait à être renforcé** ;
- **la gouvernance gagnerait également à être repensée**, qu'il s'agisse des enjeux liés à l'animation, aux espaces de consultation/concertation, et des outils à mettre en place pour permettre un meilleur suivi-évaluation de la S3 visant l'optimisation de l'atteinte des objectifs.

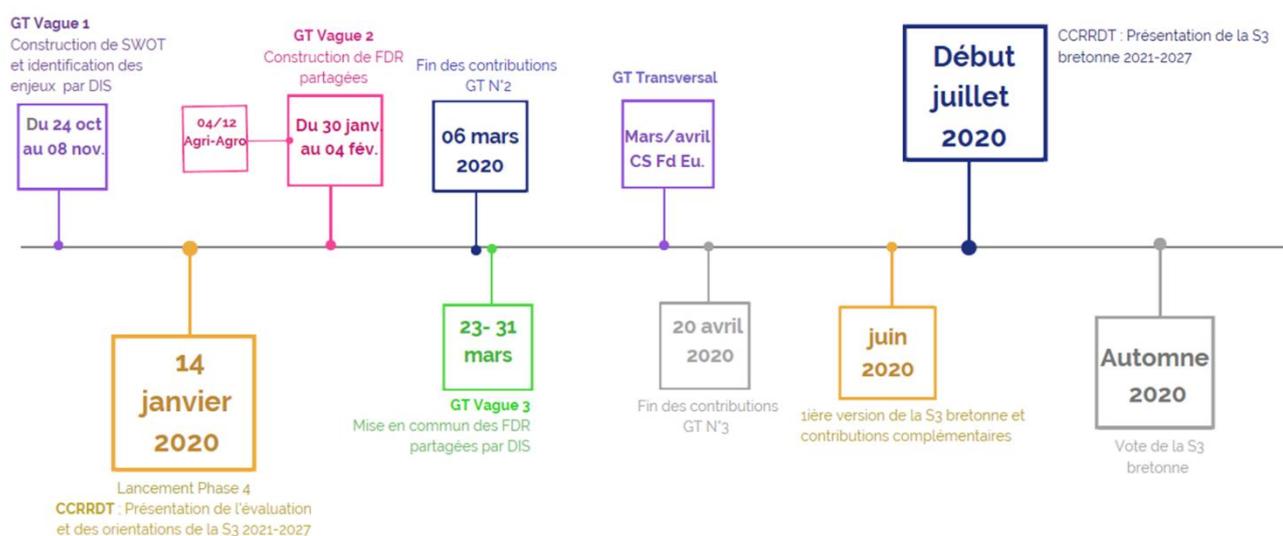
Pistes d'évolutions envisagées pour l'actualisation de la S3 sur la période 2021-2027

- les différents DIS de la S3 devraient être ajustés en lien avec les évolutions du cadre stratégique régional (Breizh Cop...) pour mieux illustrer et prendre en compte les domaines d'excellence (matures et/ou en émergence) de la Bretagne, et aussi, pour rendre plus cohérent entre eux les sous-domaines des DIS ;
- chaque domaine d'innovation stratégique devrait s'appuyer sur de réelles feuilles de route stratégiques et opérationnelles, dont les modalités de mise en œuvre seraient définies et partagées avec l'ensemble des acteurs des écosystèmes thématiques ;
- la stratégie partenariale (France et Européenne) devrait être plus formalisée sur les différents DIS de la S3 pour servir des enjeux précis en matière de développement et d'attractivité de l'excellence régionale ;
- les principes de gouvernance, suivi/pilotage et animation de la S3 devraient être davantage précisés, formalisés et surtout opérationnalisés sur l'ensemble du futur périmètre thématique de la S3 ;
- il conviendrait d'ajuster la stratégie budgétaire aux préconisations précédentes. Ainsi, au regard des besoins et des enjeux en matière d'innovation en région, il s'agirait de définir pour les projets / secteurs / démarches structurantes une stratégie budgétaire (financement croisés et/ou décroisés) permettant de clarifier les dispositifs financiers mobilisés et/ou à mobiliser (qu'ils soient régionaux, nationaux et européens) en particulier dans le cadre de programmations pluriannuelles de type CPER, PO FEDER/FSE, dispositifs d'ingénierie financière, programmes du PIA (Investissements d'Avenir). Il s'agirait également d'encourager encore davantage la R&D privée, tout en consolidant la recherche académique bretonne.

Suite des travaux pour préparer la future S3 envisagée par la Région

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE LA S3 BRETONNE

De l'évaluation de la S3 2014-2020 à la construction de la S3 2021-2027



SWOT : La matrice SWOT est un outil permettant de déterminer les forces, faiblesses, opportunités et menaces

FDR : Feuille de route

GT : Groupe de travail